



Province de Namur
Groupe des Parlementaires

PV N° 1 – 2025-2026 - Réunion du 7 mai 2025

Présents : MM. Trausch G., (président), Henry P., Delvigne B., Sonnet P., Castellani M. et Herquin P. (secrétaire)

Invités : Mme Nicolas C. , MM. Nivarlet J. et Aigret Ph.

Invités excusés : MM. Delchef JP. et Lauwerys J.

Le président souhaite la bienvenue à cette réunion et invite l'assemblée à suivre l'ordre du jour transmis auparavant.

I - Approbation des PV N° 9 et PV N° 10 (réunion des 3 Comités) du 9 avril 2025 et du rapport d'activité (saison : 2024-2025)

Les PV N° 9 et N° 10 ainsi que le rapport d'activité (saison 2024-2025) sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

II – Correspondance

- **Hancotte A. – Procureur** - Proposition de modifications au R.O.I. – Nouveau texte - Normes de sanction – Rubrique D – Fautes Anti-sportives ou Techniques.
- **Trausch G** – Règlement 3x3 – Nouveau texte du CDA.
- **Secrétariat** – Invitation repas des 3 Comités - Crupet (1 juin 2025)

III – A propos des différents PV- AWBB/BB

PV/CDA n°15 du 18 février 2025 - Pt 7.2 – Labellisation des Clubs saison 2024/2025 - Le

Groupe réitère sa demande pour recevoir les informations transmises aux Clubs à ce sujet (*cfr PV N° 9 du Groupe du 9 avril 2025 – Pt III – A propos des différents PV- AWBB/BB*). Un courrier, à cet effet, sera transmis au secrétariat-général

- PV/CDA n° 17 du 11 mars 2025 - Pt 12.2.2 – Projet U14 AWBB/BVL - Trausch G. souhaite info's.

Mme Nicolas C. explique qu'une nouvelle réunion est prévue, avec des représentants de la BVL après les vacances de printemps. Un règlement existe déjà du côté de la BVL mais celui-ci devra encore être peaufiné et adapté aux « normes » AWBB.

- PV/CDA n° 18 du 8 avril 2025 - Pt 9.1 – Déclaration d'intention à étudier la faisabilité d'une nouvelle salle - Herquin P. demande des précisions par rapport à la démarche – les membres du CDA présents apportent les précisions souhaitées.

- PV/CDA n° 18 du 8 avril 2025 - Pt 11.2 – Demande de recours d'un membre en grâce - Herquin P. signale que le demandeur est cité explicitement ; ce qui n'est pas autorisé pour des dossiers concernant des matières judiciaires !

- PV/CDA n° 18 du 8 avril 2025 - Pt 12.2 .1 – Règlement du projet pilote U12 Interprovincia ; Le **Groupe** souhaite disposer d'une copie dudit règlement. **Mme Nicolas C.** fera le nécessaire.

- PV/CDA n° 19 du 22 avril 2025 - Pt 5.2 – Impact des décisions relatives aux têtes brûlées dans la province du BBW – Henry P. : le fait que le CDA ait demandé au CP BBW de faire un état des lieux de la question l'interpelle ! Le R.O.I. est et doit rester notre « bible » à tous ! Quid si d'autres provinces faisaient de même pour d'autres articles de notre règlement ?

Aigret Ph. regrette que 2 provinces ne respectent pas « l'éthique provinciale » par le biais des « têtes brûlées ».

- PV/CDA n° 19 du 22 avril 2025 - Pt 8.1 – Présentation du projet détection 2025-2026 – Sonnet P. le budget pour l'achat de ballons 3x3 pour les « sélections provinciales » est-il prévu ? **Nivarlet J.** répond par la négative pour le moment mais précise que précisions seront données d'ici peu.

- PV/CDA n° 19 du 22 avril 2025 - Pt 11.2 – Projet pilote U12 Interprovincial – Delvigne B. : quid des Clubs qui ne sont pas repris au projet pilote pour une participation future en U14 régionaux ? **Mme Nicolas C.** précise que les Clubs qui participeront au projet pilote ne seront en aucun cas prioritaires pour la saison suivante !

- PV/CP NAM n° 11 du 29 avril 2025 - Pt 6 – Tour de table – propos de M. Vancauwenbergh G.

Le Groupe contredit les propos repris dans le PV/CP Namur et rappelle que les parlementaires (voir PV de AG/AWBB du 14/06/24) ont discutés de la proposition (sanction après 5 FT) et ont décidés de **reporter** le vote moyennant le suivi à une étude de faisabilité. En concertation avec les procureurs, une proposition sera représentée par le Groupe à l'AG/AWBB de ce 15/06/2025.

Par ailleurs, l'attribution préconisée d'un prix « citron » n'a aucun sens dans le cadre d'une attribution d'un prix « Fair-Play » ! L'éthique sportive doit absolument rester de mise. Un courrier informant le CP des remarques du Groupe sera transmis au secrétariat du CP NAM.

IV - Propositions de modifications au R.O.I. :

- PC89/PC90 – le président précise que les textes, actuellement discutés en CL, ne sont pas encore finalisés.

- Règlement 3x3 - Le président présente de manière détaillée le nouveau projet. Après débat, **le Groupe** reconnaît que le projet a le mérite de s'inscrire dans un objectif d'assurer une meilleure visibilité ainsi qu'en encadrement (administratif, judiciaire et de compétitions) adapté aux activités « 3x3 » actuelles et futures de l'AWBB. Dans sa présentation actuelle, **le Groupe** estime que le projet ne permettra pas de susciter un minimum de compréhension et d'adhésion de la part des Clubs, d'aujourd'hui et du futur, au « 3x3 ». On peut se poser la question de savoir s'il est pertinent d'introduire le document dans le R.O.I. plutôt que dans l'ensemble des différents Règlements (Jeunes régionaux, Coupes,) tels qu'approuvés (modifiés ou non) par une AG/AWBB, tout en constatant que des éléments du projet devraient impliquer un ajustement de certains articles des statuts de l'asbl elle-même. Les notions et fonctions de clubs (5x5, 3x3 avec ou sans personnalité juridique et devant respecter intégralement les statuts et règlement AWBB), d'organisateur 3x3 avec personnalité juridique, de N° de matricule et de licence pour un ou plusieurs clubs voire de compétitions « hors-clubs 3x3 » avec joueurs non affectés dans un club 3x3, voilà en exemple, des concepts bien opportuns mais qui s'entrecroisent de façon complexe pour un dirigeant de club actuel (5x5) ou...futur (5x5 et/ou 3x3).

Le Groupe n'ignore pas que de multiples questions sous-tendent le projet tel que présenté mais que le temps qui court ne permet plus d'assurer questions/réponses pour donner rapidement à ce projet la valeur qu'il mérite : passant outre d'une évaluation actuelle des activités 3x3, une approche voire débat lors de la prochaine AG devrait permettre d'une part de pointer les éléments prioritaires à encadrer et d'autre part de fixer des principes de base qui permettront aux activités 3x3 de recueillir l'adhésion la plus large possible.

- Normes de sanction – Rubrique D – Fautes Anti-sportives ou Techniques - Le projet « relooké » initié par le Procureur **M. Hancotte A.** est discuté. Le texte amendé par **le Groupe** sera présenté à la prochaine réunion de la CL ce 15 mai ; une gestion « informatique » aisée pour les Clubs pourrait être la principale « pierre d'achoppement ».

IV – Divers

- Delvigne B. les Clubs sont en attente d'infos urgentes de la part du Département Championnat concernant la prochaine saison des championnats **jeunes régionaux**.
- Prochaine réunion du Groupe – **mercredi 4 juin 2025** - ADEPS – Jambes.